



## MODALITES D'INSCRIPTION

### Documents à fournir :

- 1 dossier d'inscription complété et signé.
- 1 dossier administratif 2025-2026
- 1 fiche sanitaire accompagnée de la copie des vaccinations à jour. **Pour les enfants ayant une allergie ou pathologie entraînant d'importantes complications médicales merci de fournir obligatoirement un PAI (protocole d'accueil individualisé) établi par le médecin.**
- Justificatif de quotient familial établi par la CAF ou la MSA pour l'année en cours.
- **Paiement du séjour** (cf. modalités de paiement sur la plaquette des tarifs).

### Comment transmettre les documents ?



Accueil de Loisirs Maternel Petite Rivière  
8, rue des deux rivières – Blaslay  
86170 Saint Martin la Pallu



[accueil3-6ans@petiteriviere.fr](mailto:accueil3-6ans@petiteriviere.fr)

### La facturation :

Vous recevrez une facture, par mail, à l'inscription de votre enfant.

Vous pourrez recevoir une facture de régularisation, par mail, en fin de séjour si des frais annexes se sont ajoutés après l'inscription (exemple : frais de garderies, avoirs suite à une absence, etc ).

## ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL PETITE RIVIERE (3-6 ans)

# INFORMATIONS GENERALES

### Lieu d'accueil des enfants :

**Du 04 au 22 août 2025**, votre enfant sera accueilli à **Bellefois** dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école (24 place de la liberté à Neuville) et il y passera la journée.

**Du 25 au 29 août 2025**, votre enfant sera accueilli à **Blaslay** dans les locaux du Centre de Loisirs Petite Rivière (8 rue des deux rivières à Blaslay) et il y passera la journée.

Diverses sorties pourront être organisées chaque semaine (exemple : poney, ludothèque, etc....). Pour cela votre enfant sera transporté en minibus conduits par un membre de l'équipe d'animation. Nos véhicules sont équipés de sièges auto (groupe 2 et 3 répondants aux normes Européennes).

### Les horaires de l'accueil de loisirs maternel à Bellefois :

- **Le MATIN** vous pourrez déposer votre enfant **à partir de 8h30 et jusqu'à 9h30**.
- **Le SOIR** vous pourrez venir le chercher **à partir de 16h30 et jusqu'à 18h00**.

Un service de garderie payant est mis en place le matin (**7h15-8h30**) et le soir (**18h00-18h45**). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable. Une facture sera envoyée en fin de vacances scolaires, par mail, aux familles ayant utilisé ce service.

### Affaires à prévoir pour le séjour :

Chaque jour, merci de prévoir pour votre enfant un sac avec :

- une gourde ou petite bouteille d'eau,
- une tenue complète de rechange,
- le doudou et la tétine si nécessaire,
- une serviette de table (pas obligatoire : nous fournissons du sopalin),
- le PAI pour ceux qui en ont un.

**Tous les effets personnels de votre enfant doivent être identifiés avec son nom et prénom.**

### Pour nous joindre :

Sur le portable de l'accueil de loisirs maternel : **06.13.84.49.94**

Par mail : **accueil3-6ans@petiteriviere.fr**

## Accueil de Loisirs Maternel

Enfants nés en 2019, 2020, 2021, 2022

**NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT**



**DATE DE NAISSANCE**

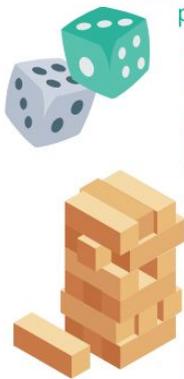


**PAI RÉGIME SPÉCIAL**



### Jeux en folie

Cette semaine au Centre de Loisirs Maternel, les jeux sont à l'honneur: viens t'amuser avec nous ! Au programme : sortie au parc Ludifête



- lundi 4 août
- mardi 5 août
- mercredi 6 août
- jeudi 7 août
- vendredi 8 août

Mini séjour parcs d'attractions (2 jours/1 nuit)  
\* Descriptif complet sur la plaquette des tarifs

### Minuscule

Les petites bêtes du jardin s'invitent au Centre de Loisirs Maternel pour une semaine, découvrons les. Au programme : piscine, atelier nature avec bamboucascade



- lundi 11 août
- mardi 12 août
- mercredi 13 août
- jeudi 14 août
- FERIE** vendredi 15 août

### Chasseurs de trésors

Jack Sparrow le célèbre chasseur de trésor a caché son butin au Centre de Loisirs Maternel. Nous avons toute la semaine pour le retrouver. Au programme : Terra Aventura, Piscine, sortie au Labyrinthe Végétal.

- lundi 18 août
- mardi 19 août
- mercredi 20 août
- jeudi 21 août
- vendredi 22 août

Mini séjour Défi Planète (2 jours/1 nuit)  
\* Descriptif complet sur la plaquette des tarifs

### La Renaissance et les châteaux

**ATTENTION : accueil des enfants à Blaslay**  
Petit voyage dans le temps sur les traces des rois et peintre de la Renaissance, des châteaux de la Loire. Au programme : visite du château de Chenonceau et du château de Villandry, piscine.

- lundi 25 août
- mardi 26 août
- mercredi 27 août
- jeudi 28 août
- vendredi 29 août



Signature du responsable légal :

**Clôture des inscriptions le 13 juin 2025**

**TEMPS DE REPOS**  
Votre enfant a-t-il besoin d'un temps de repos (sieste) ?

oui  occasionnellement  non



# TARIFS AOÛT 2025

**Du 24 au 30 mai priorité aux familles  
inscrivant leurs enfants la semaine complète.**

**ATTENTION**  
Inscriptions possibles  
uniquement sur 2, 3,  
4 ou 5 jours !

## MODALITES DE PAIEMENT

→ **Je règle le séjour en une fois :**

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du séjour (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement au 1er juin 2025**).

→ **Je règle le séjour en plusieurs mensualités (3 mensualités maximum) :**

Je joins, au dossier d'inscription, les règlements de la période (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) (**encaissement du 1er règlement au 1er juin 2025 ; encaissement du 2<sup>ème</sup> règlement au 10 juillet 2025 ; encaissement du 3<sup>ème</sup> règlement au 10 août 2025**).

Modes de règlement acceptés : virement bancaire (*merci d'attendre notre aval pour procéder au virement bancaire*),  
chèque bancaire, espèces, chèque ANCV.

## Le Quotient Familial (QF)

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA nous prenons en compte le quotient familial indiqué par l'organisme au moment de l'inscription. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal est appliqué.**

## Comment seront calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Mon QF est inférieur ou égal à 530, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

**TARIF POUR 2, 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif minimum x 2, 3, 4 ou 5) – la participation de ma commune + (Forfait mini séjour – la participation de ma commune)** (uniquement si j'inscris mon enfant au mini séjour)

Mon QF est compris entre 531 et 1294, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

**TARIF POUR 2, 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) x 2, 3, 4 ou 5 – la participation de ma commune + (Forfait mini séjour – la participation de ma commune)** (uniquement si j'inscris mon enfant au mini séjour)

Mon QF est supérieur ou égal à 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

**TARIF POUR 2, 3, 4 ou 5 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif maximum x 2, 3, 4 ou 5) – la participation de ma commune + (Forfait mini séjour – la participation de ma commune)** (uniquement si j'inscris mon enfant au mini séjour)

TARIFS CENTRE DE LOISIRS MATERNEL*	TARIF MINIMUM	TAUX D'EFFORT	TARIF MAXIMUM
	QF - de 530	QF de 531 à 1294	QF + de 1295
	Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou		
	9,00 €	0,017	22,00 €

\* **A partir du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit = réduction de 50% sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides de ma commune)**

**⚠ Les enfants doivent être inscrits les mêmes jours pour que la réduction s'applique !**

**Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter :  
4,00€ aux tarifs 2 jours ; 6,00 € aux tarifs 3 jours ; 8,00€ aux tarifs 4 jours et 10,00 € aux  
tarifs 5 jours.**

## PARCS D'ATTRACTION

**3-6 ans**

Du 07 au 08 août	TARIF MINIMUM	TAUX D'EFFORT	TARIF MAXIMUM
	<b>QF - de 937</b>	<b>QF de 938 à 1499</b>	<b>QF + de 1500</b>
	<i>Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou</i>		
<b>MINI SEJOUR PARCS ATTRACTIONS</b> (2 jours / 1 nuit)	75,00 €	0,08	120,00 €

Mini séjour basé au Centre de Loisirs Maternel Petite Rivière. Hébergement dans la salle de sieste.

**Programme :** 1 journée à Family Parc et 1 journée à Center Parcs Bois aux Daims.

**Départ** de Bellefois le 07/08 à **8h30** (transport en mini bus). **Retour** à Bellefois le 08/08 pour **18h30**.

Mini séjour basé à Dienné (86) / Hébergement au village krapahutte.

**Programme :** 1 journée sur le parc « mission Aréka » et 1 journée accrobranche, piscine.

**Départ** de Bellefois le 19/08 à **9h00** (transport en mini bus). **Retour** à Bellefois le 20/08 pour **18h00**.

## DEFI PLANETE

**3-6 ans**

Du 19 au 20 août	TARIF MINIMUM	TAUX D'EFFORT	TARIF MAXIMUM
	<b>QF - de 863</b>	<b>QF de 864 à 1236</b>	<b>QF + de 1237</b>
	<i>Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou</i>		
<b>MINI SEJOUR DEFI PLANETE</b> (2 jours / 1 nuit)	95,00 €	0,11	136,00 €

## Participation financière des communes

	MINI SEJOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS		MINI SEJOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	FORFAIT 5 JOURS
Avanton	5,40 €	5,40 €	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu	6,00 €	6,00 €	9,00 €	12,00 €	15,00 €
Chabournay	8,00 €	8,00 €	12,00 €	16,00 €	20,00 €	Villiers	8,00 €	8,00 €	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	6,00 €	6,00 €	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Yversay	5,80 €	5,80 €	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	6,80 €	6,80 €	10,20 €	13,60 €	17,00 €						

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait 2, 3, 4 ou 5 jours et/ou du mini séjour. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi

## GARDERIES

A régler à réception de la facture

à BELLEFOIS, à la garderie périscolaire (24 place de la liberté à Neuville)	MATIN : <b>7h15</b> à <b>8h30</b>	1,80 €
	SOIR : <b>18h00</b> à <b>18h45</b>	0,90 €

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00 € par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT POITOU - 10 boulevard de l'Europe - 86170 NEUVILLE DE POITOU ■

ARNOVEL - Association de la Région de Neuville pour l'Organisation de Vacances Educatives et de Loisirs

Association loi 1901 - Agréée Jeunesse et Sport N° 086ORG0062 - Banque Crédit Mutuel N° 15749 36403 00010005402 13 - Agréée Education Nationale N° 1A 86 030 01 46